

*Aménager pour répondre aux inégalités
croissantes entre territoires français*

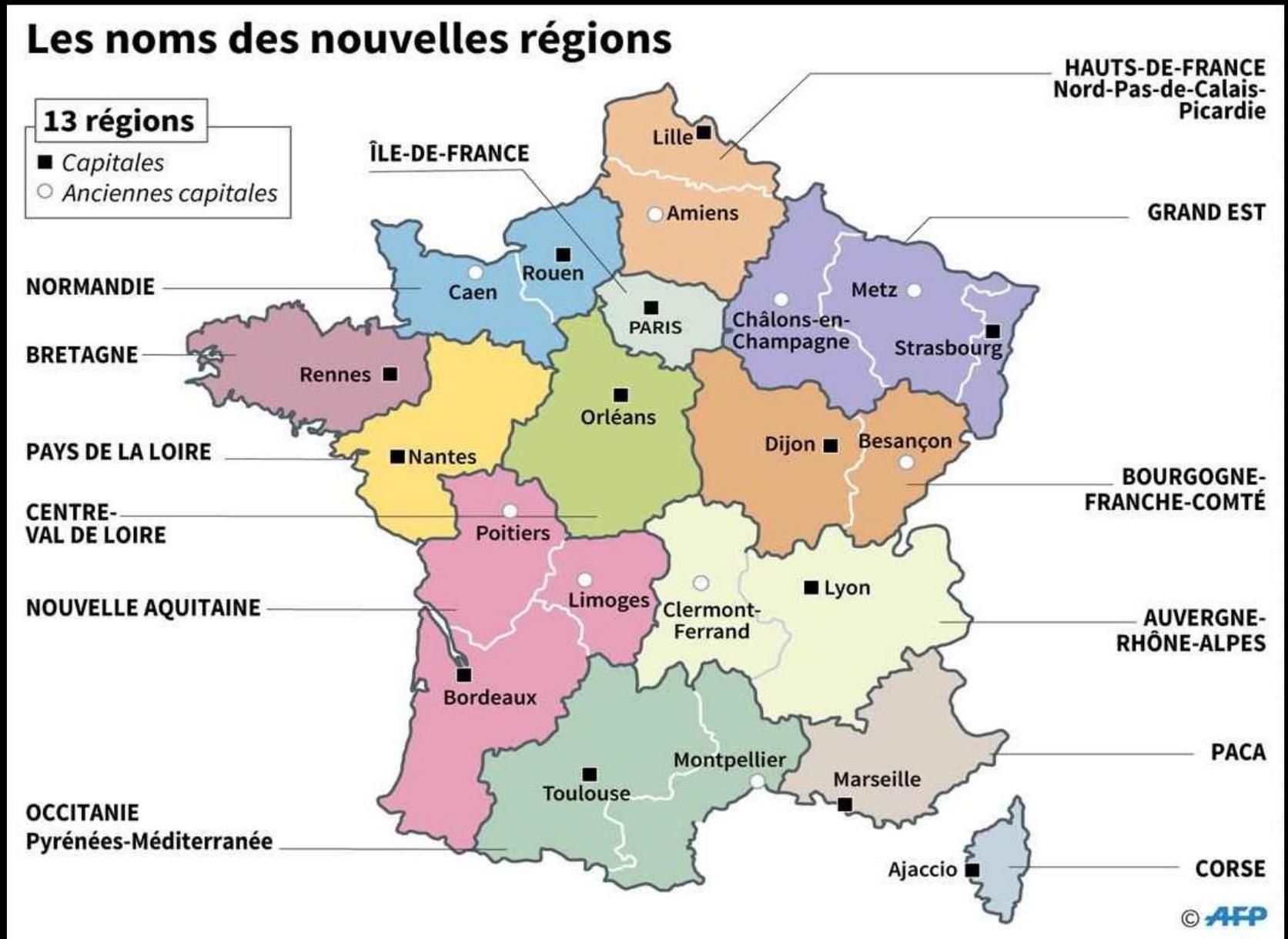
I. Compenser les inégalités entre territoires.

1. Les contrastes territoriaux.

- Ile de France (12 millions hab) domine :
 - richesse,
 - pouvoirs politiques, éco, culturel
- Est et Nord de la France :
 - anciens espaces industriels en reconversion
 - services
- Littoraux de l'Ouest et du Sud + zones frontalières (eurorégions) :
 - attractifs pour les personnes
 - tourisme, hautes technologies (technopôle)
- Contrastes forts entre les métropoles et les espaces ruraux (cf. diagonale du vide).

I. Compenser les inégalités entre territoires.

2. Carte des régions de France.



I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



1. Un territoire organisé par les métropoles

- Capitale et métropole mondiale
- Métropole régionale

2. Des contrastes régionaux

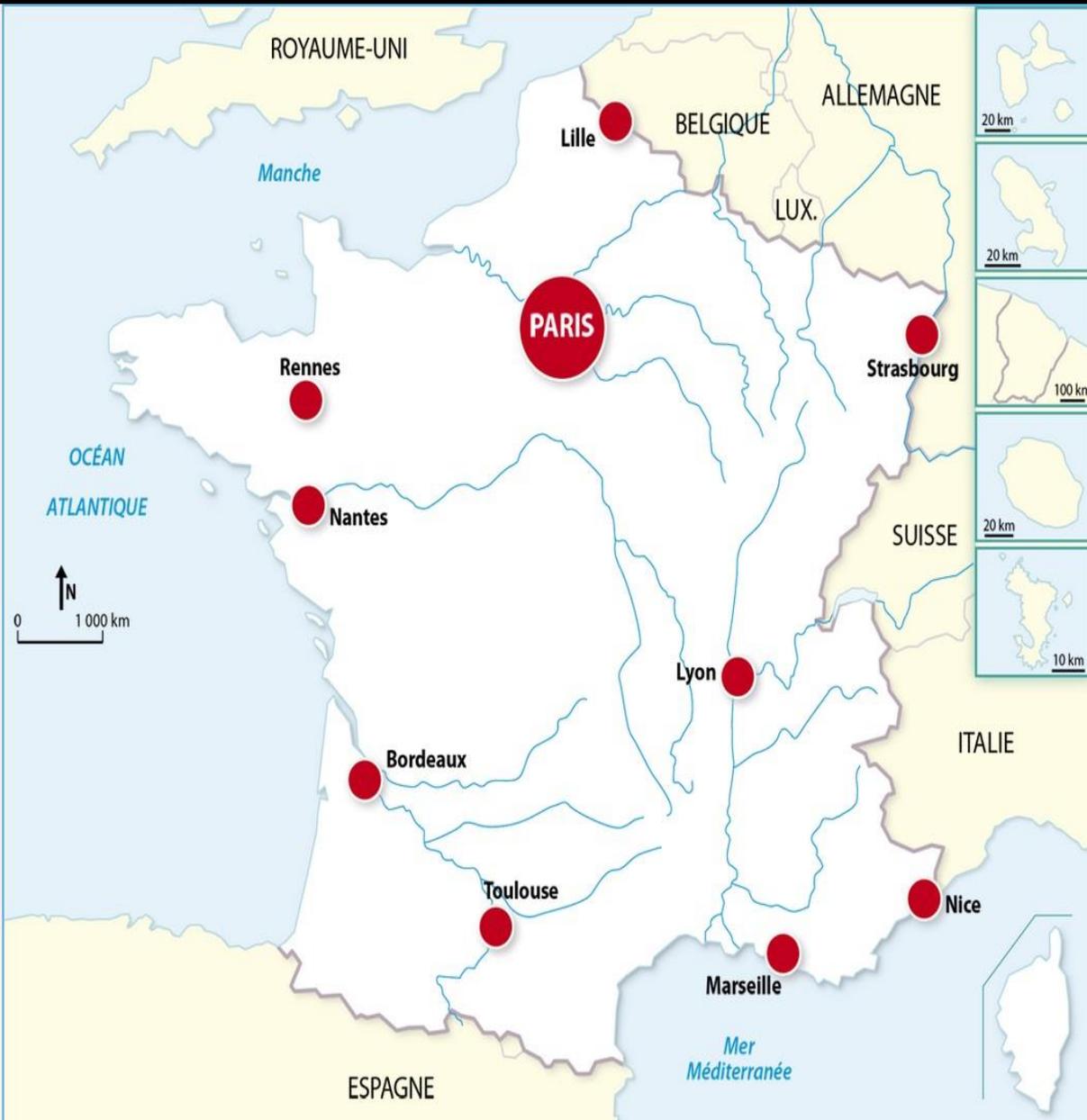
- Espace dynamique (*bassin d'emplois, forte densité de population*)
- Ancienne région industrielle en difficulté
- Espace rural isolé
- Espace lointain et dépendant

3. Un espace ouvert sur le monde

- ✈ Aéroport important
- ▲ Port important
- ↔ Échanges maritimes importants
- Axe de communication important
- ▬ Fleuve navigable

I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



1. Un territoire organisé par les métropoles

- Capitale et métropole mondiale
- Métropole régionale

2. Des contrastes régionaux

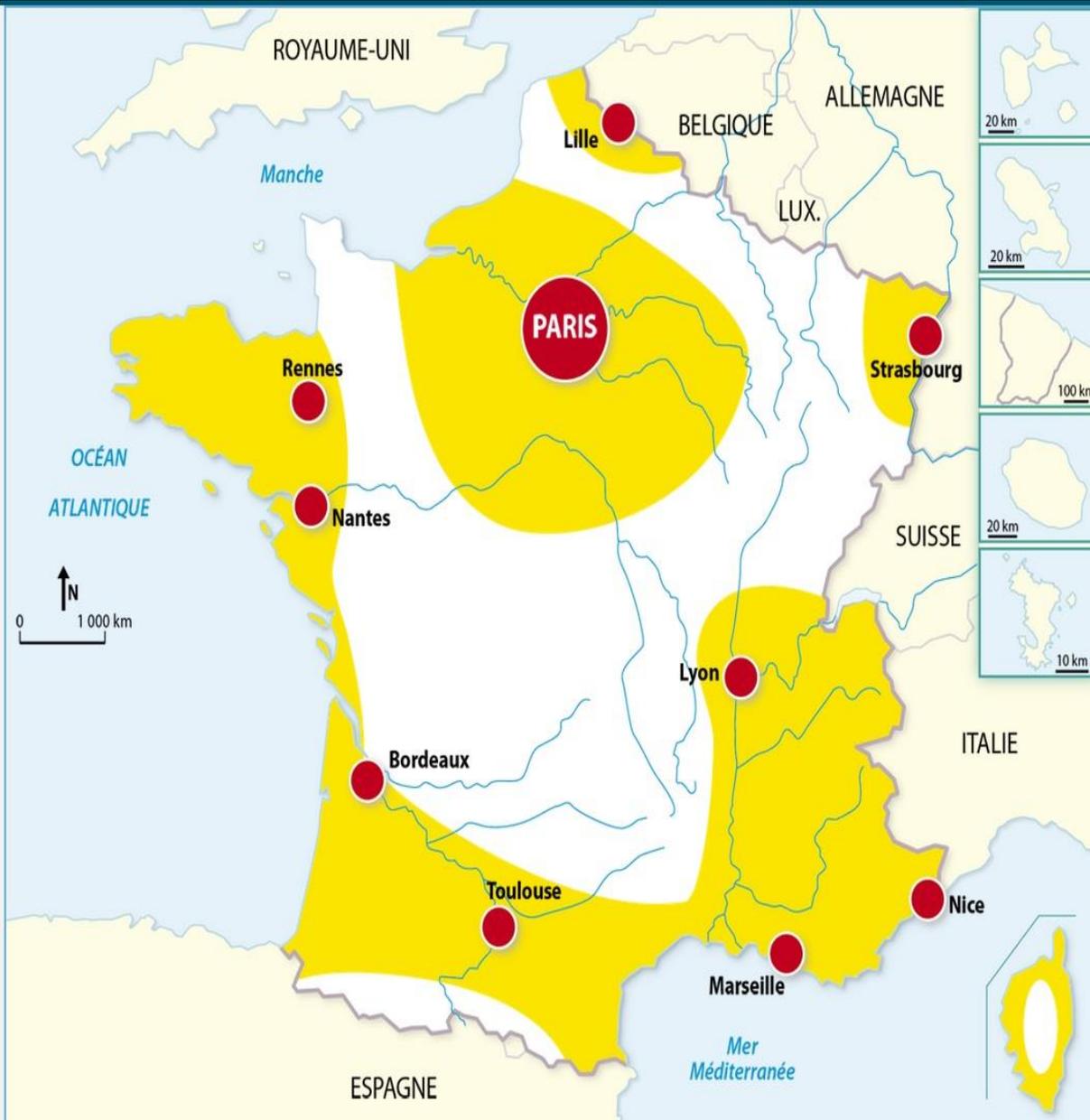
- Espace dynamique (*bassin d'emplois, forte densité de population*)
- Ancienne région industrielle en difficulté
- Espace rural isolé
- Espace lointain et dépendant

3. Un espace ouvert sur le monde

- ✈ Aéroport important
- ▲ Port important
- ↔ Échanges maritimes importants
- Axe de communication important
- ▬ Fleuve navigable

I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



1. Un territoire organisé par les métropoles

- Capitale et métropole mondiale
- Métropole régionale

2. Des contrastes régionaux

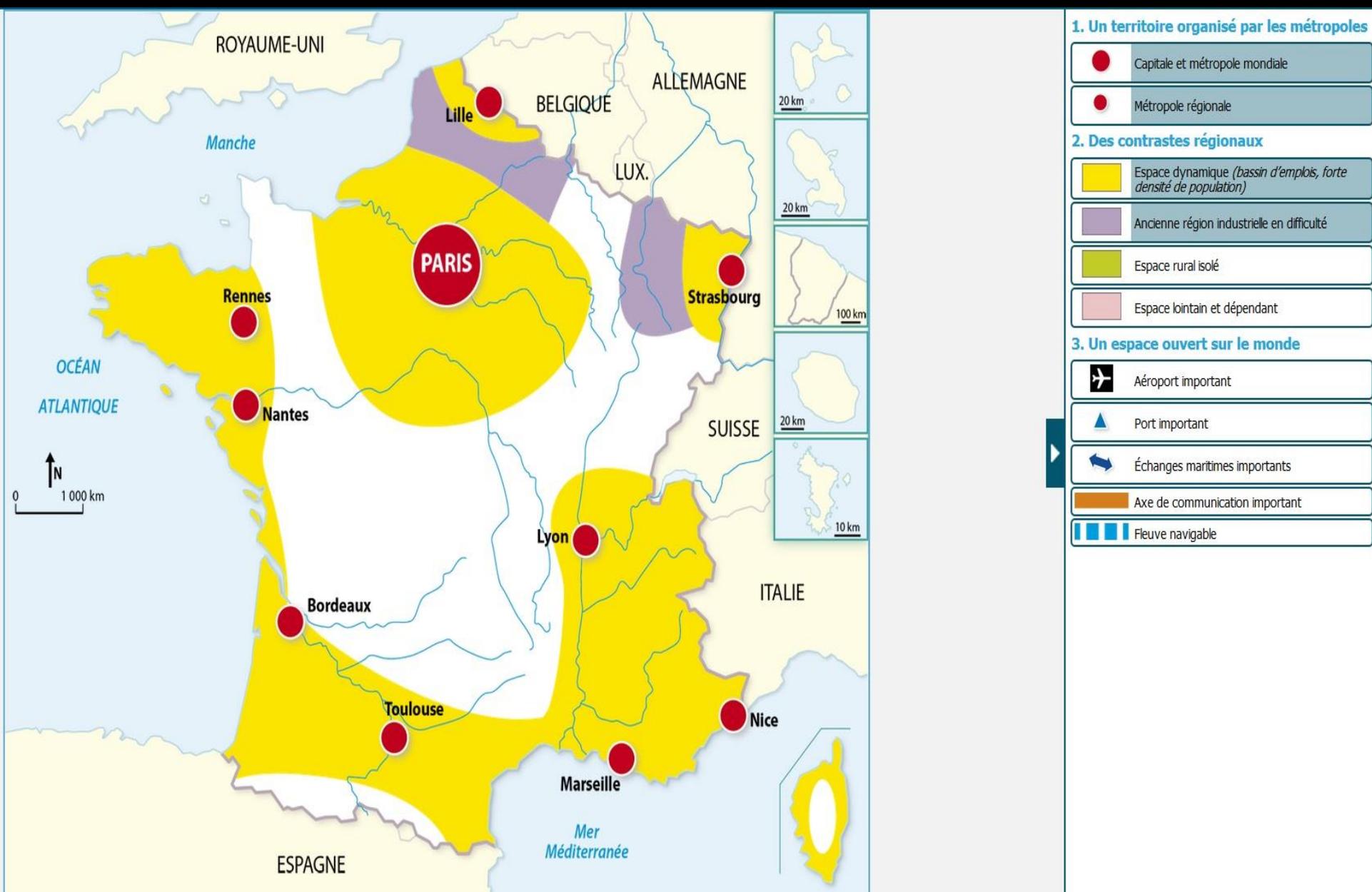
- Espace dynamique (*bassin d'emplois, forte densité de population*)
- Ancienne région industrielle en difficulté
- Espace rural isolé
- Espace lointain et dépendant

3. Un espace ouvert sur le monde

- ✈ Aéroport important
- ▲ Port important
- ↔ Échanges maritimes importants
- Axe de communication important
- ▬ Fleuve navigable

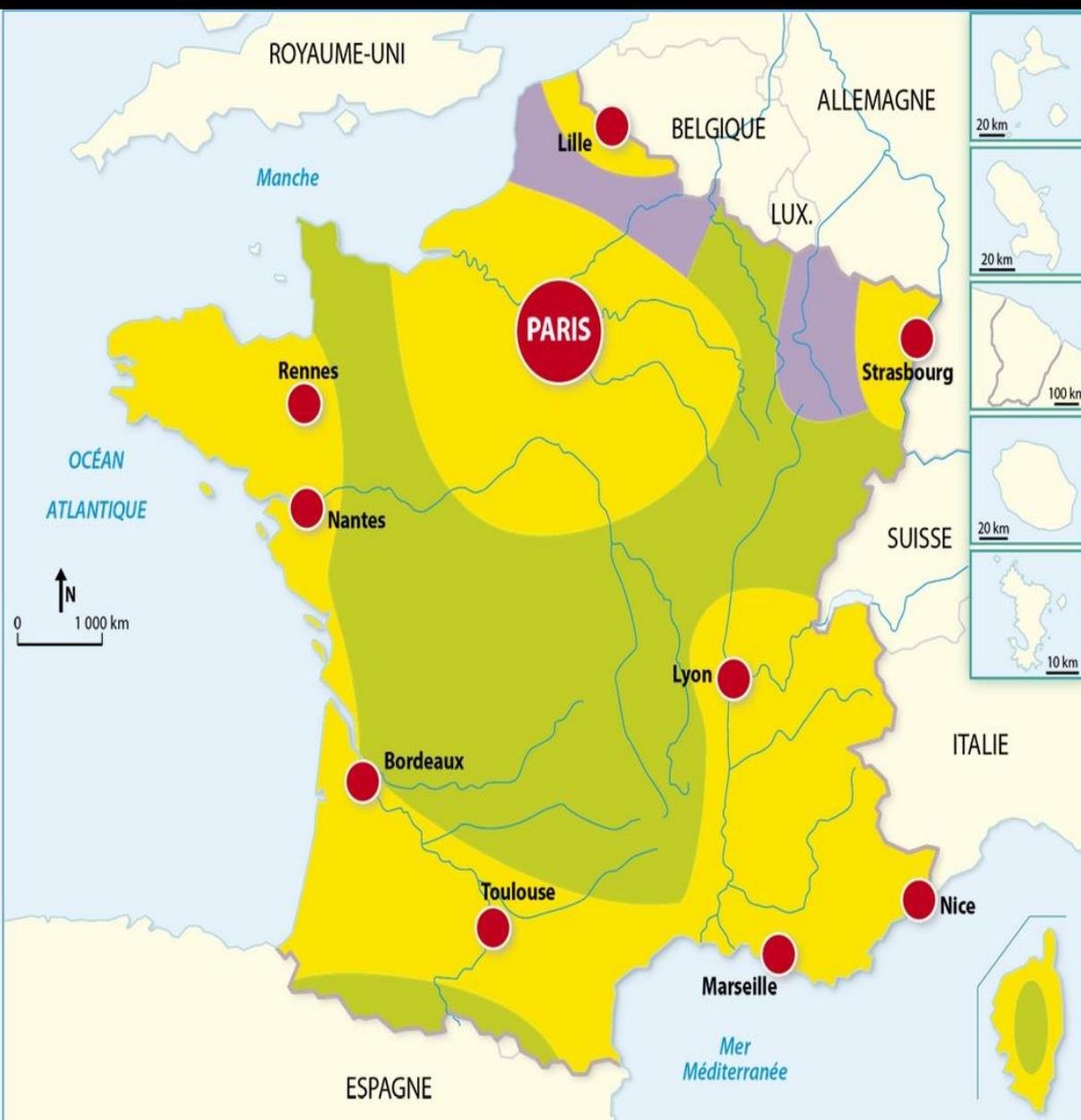
I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



I. Compenser les inégalités entre territoires.

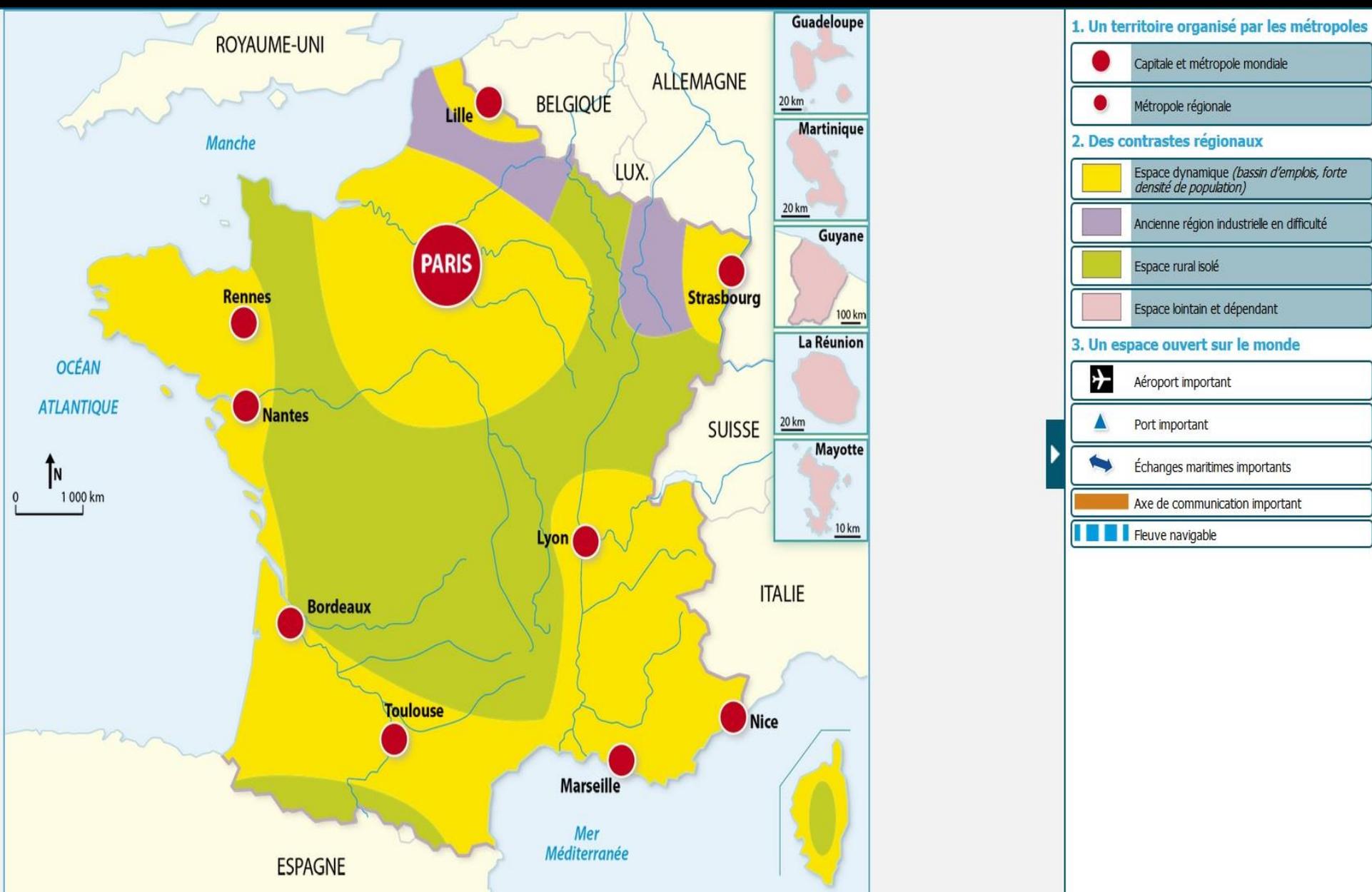
3. Carte de synthèse des contrastes.



- 1. Un territoire organisé par les métropoles**
 - Capitale et métropole mondiale
 - Métropole régionale
- 2. Des contrastes régionaux**
 - Espace dynamique (*bassin d'emplois, forte densité de population*)
 - Ancienne région industrielle en difficulté
 - Espace rural isolé
 - Espace lointain et dépendant
- 3. Un espace ouvert sur le monde**
 - ✈ Aéroport important
 - ▲ Port important
 - ↔ Échanges maritimes importants
 - Axe de communication important
 - ▬ Fleuve navigable

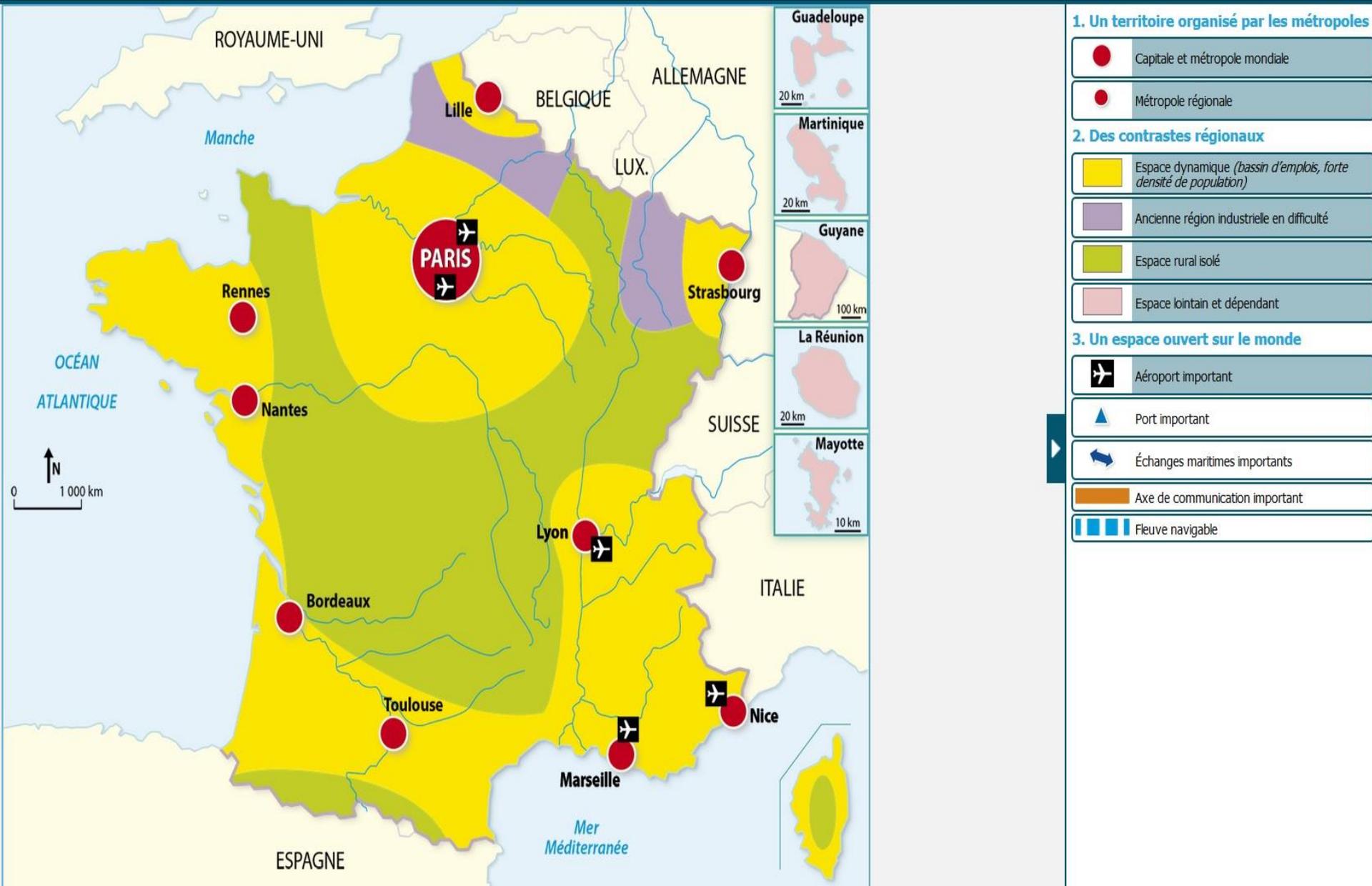
I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



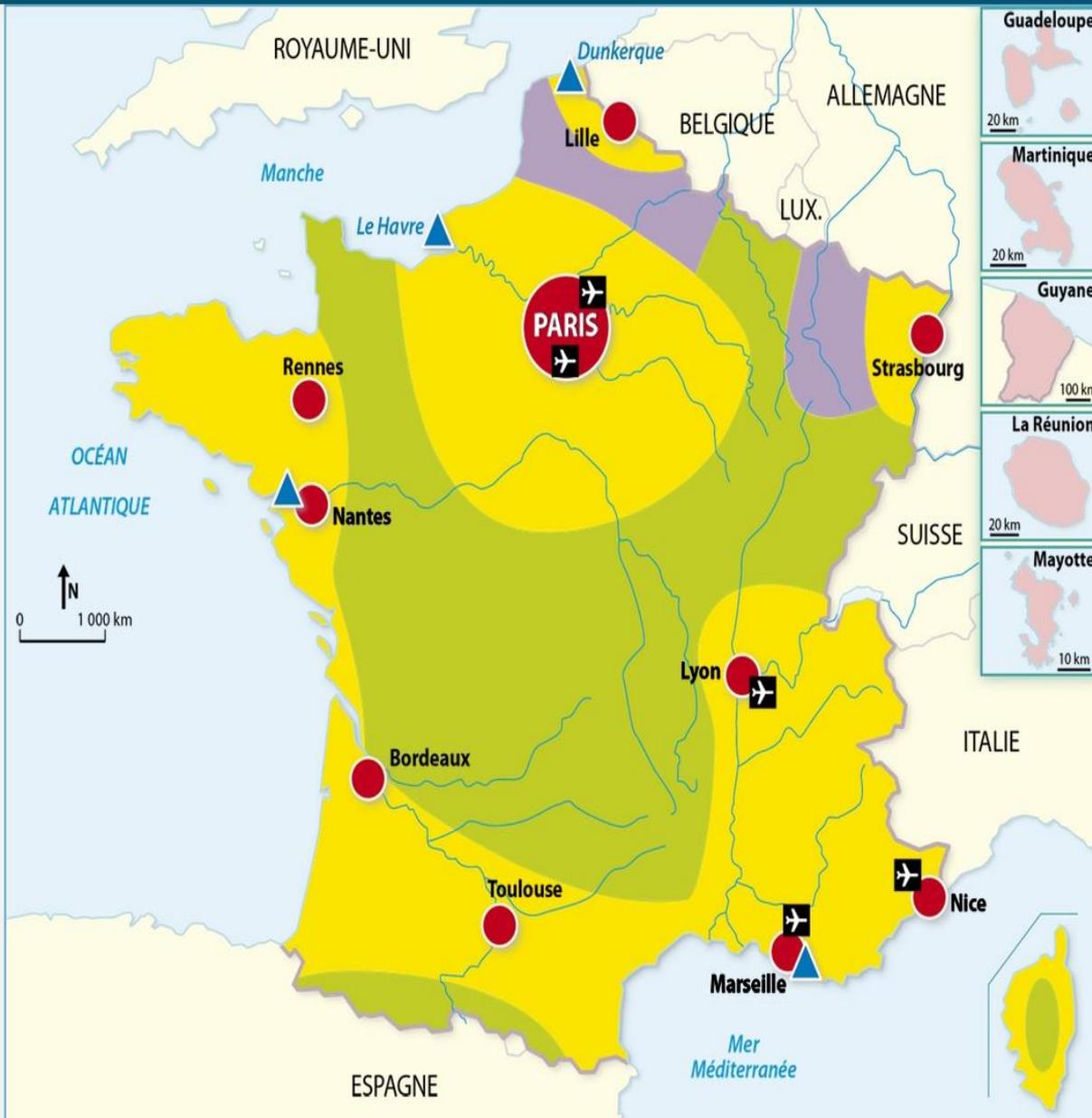
I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



1. Un territoire organisé par les métropoles

- Capitale et métropole mondiale
- Métropole régionale

2. Des contrastes régionaux

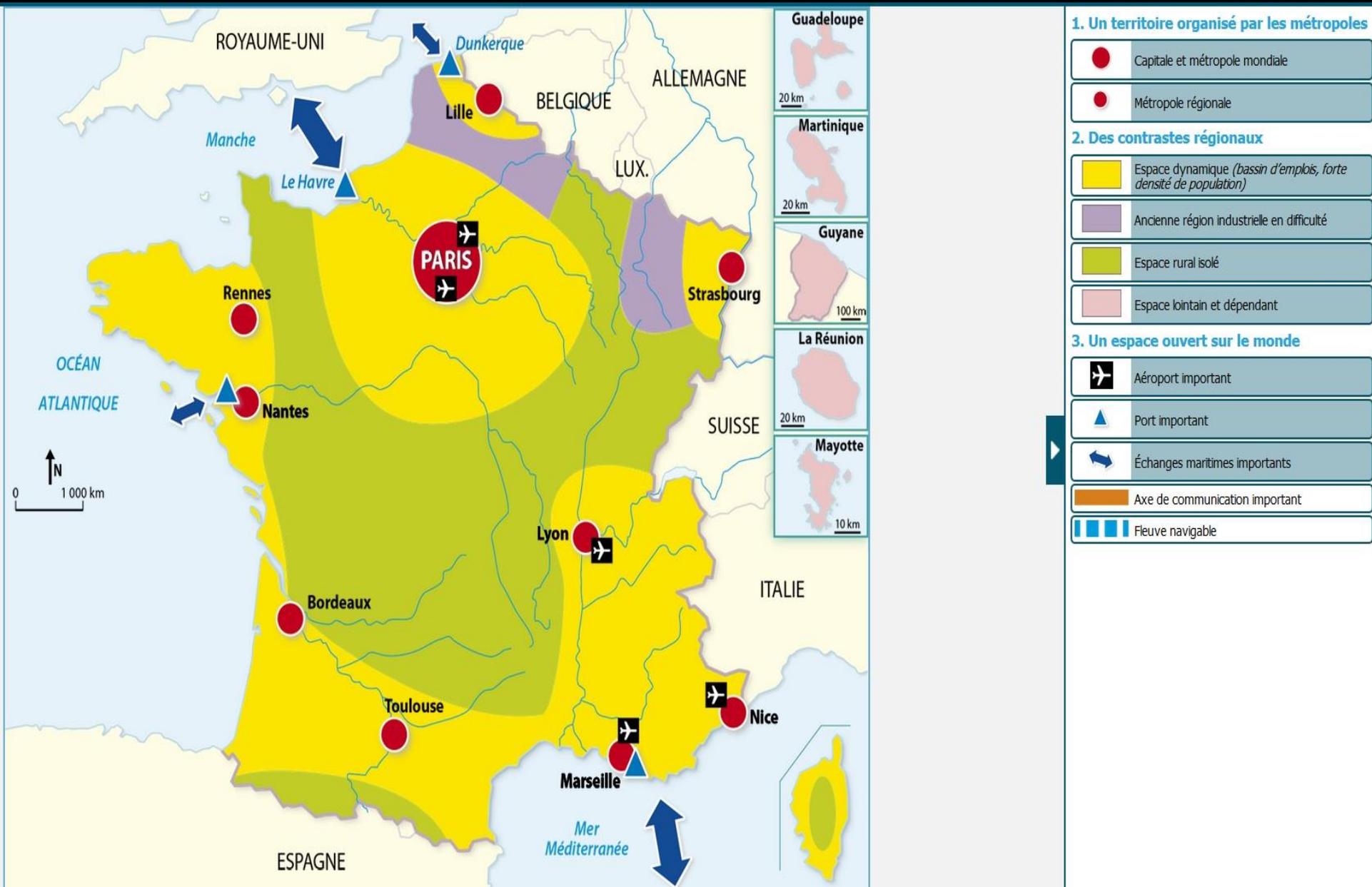
- Espace dynamique (*bassin d'emploi, forte densité de population*)
- Ancienne région industrielle en difficulté
- Espace rural isolé
- Espace lointain et dépendant

3. Un espace ouvert sur le monde

- ✈ Aéroport important
- ▲ Port important
- ↔ Échanges maritimes importants
- Axe de communication important
- ▬ Fleuve navigable

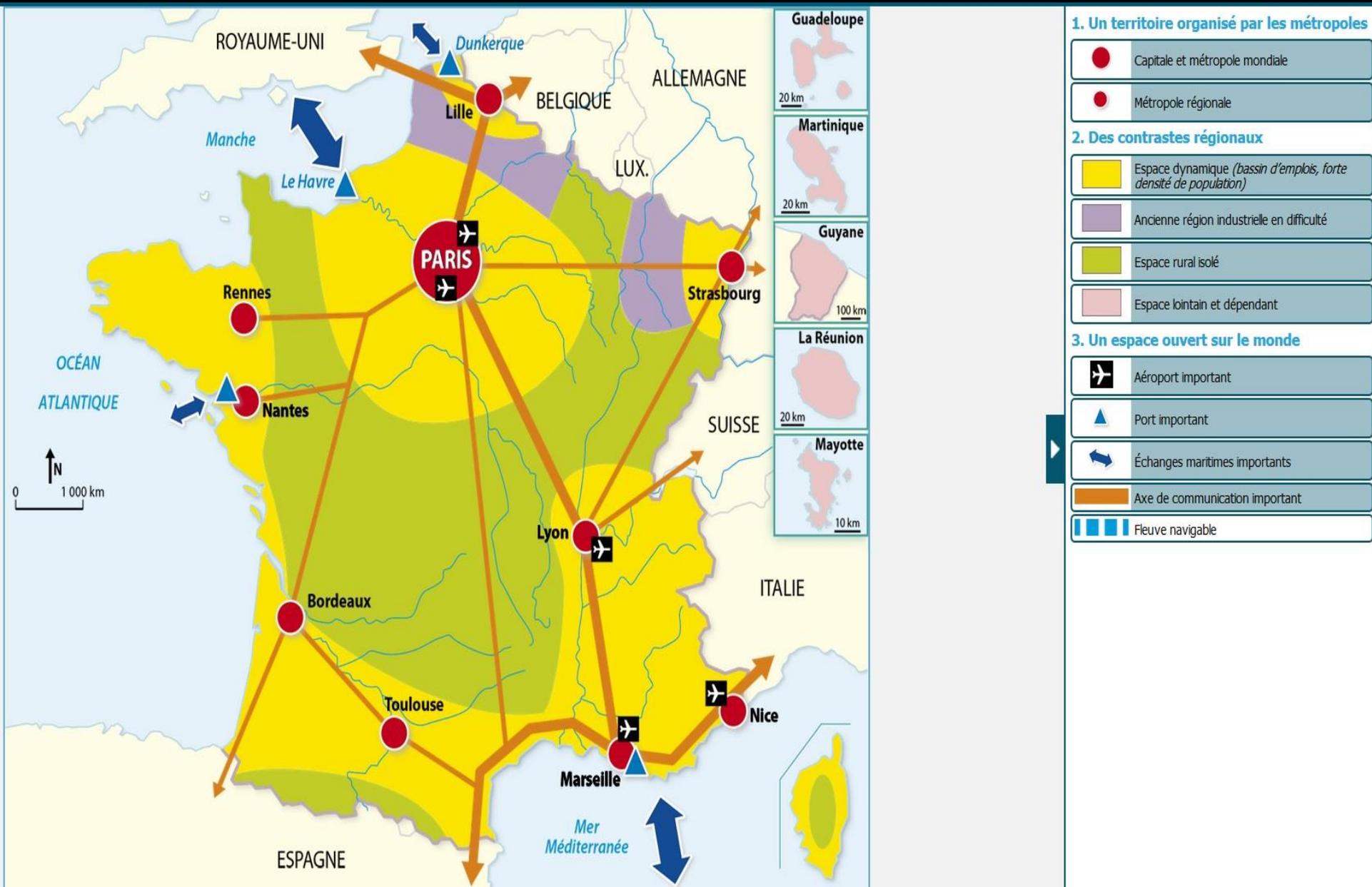
I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



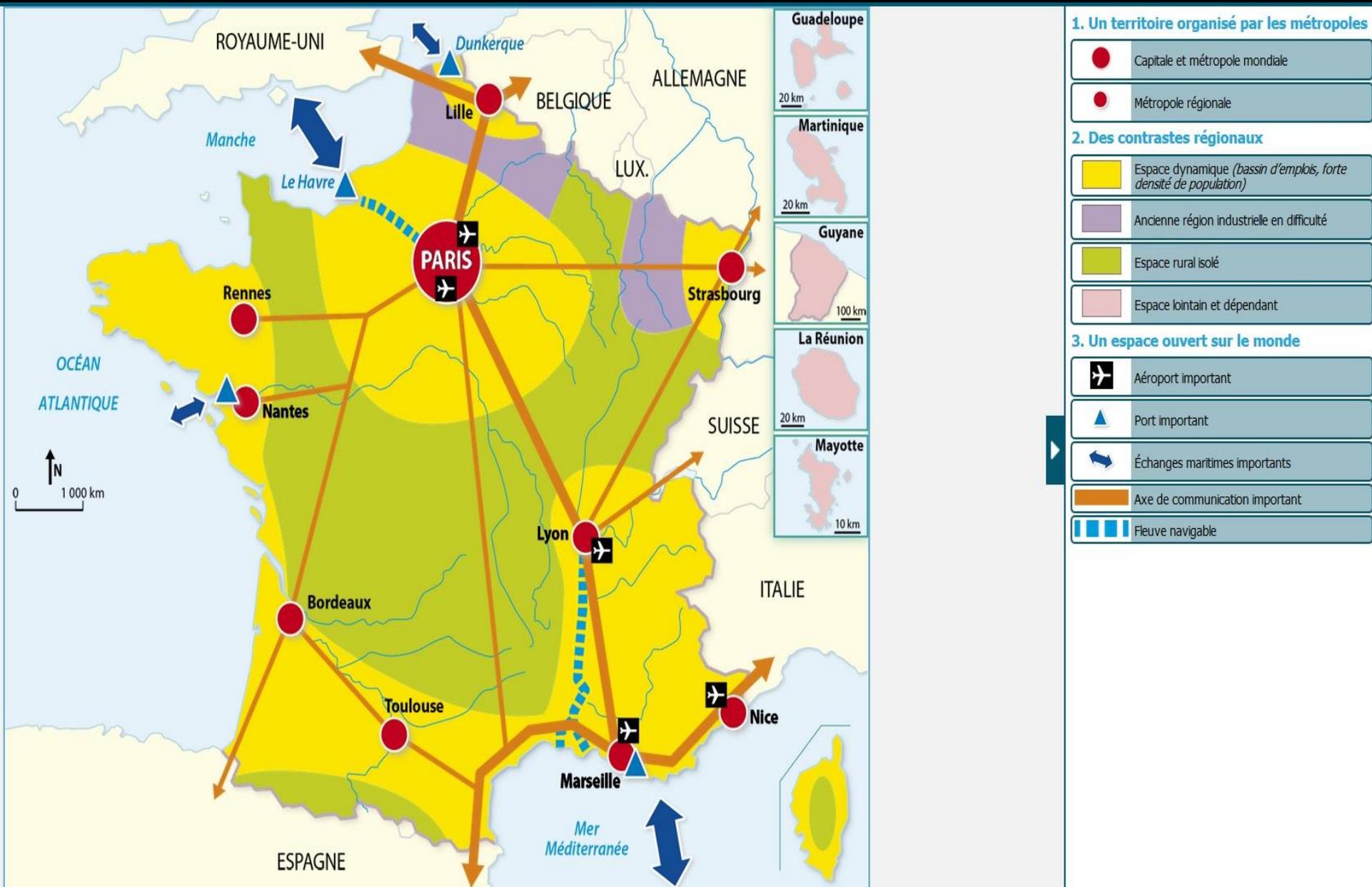
I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



I. Compenser les inégalités entre territoires.

3. Carte de synthèse des contrastes.



I. Compenser les inégalités entre territoires.

4. La recherche de l'équité territoriale.

- Objectifs pouvoirs publics:
 - réduire les inégalités entre régions,
 - revitaliser les espaces moins intégrés
- Accessibilité = enjeu majeur :
 - ports, aéroports, réseaux
 - LGV intègrent territoire au territoire national et à l'Europe

Le gouvernement a validé la réalisation des lignes à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, dans le cadre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), a annoncé samedi 26 [septembre 2015] le ministre des Transports, Alain Vidalies. [...] En mars 2015, la commission d'enquête publique avait pourtant rendu un avis négatif sur la déclaration d'utilité publique de ces projets ferroviaires, dont le coût est estimé à 8,3 milliards d'euros.

Pendant, selon M. Vidalies, « les arguments en matière d'aménagement du territoire pour tout l'arc atlantique, qui est en retard sur le développement de la grande vitesse par rapport à l'arc méditerranéen, ont pesé dans

la décision du gouvernement. »

Le soutien de l'Europe « qui a labellisé ce projet comme un projet important » et la nécessité que la « France ne soit pas en retard » par rapport au développement de la grande vitesse du côté espagnol, ont également joué, a-t-il ajouté. Les présidents des régions [traversées] et le maire de Bordeaux se sont félicités de la décision. De son côté, l'eurodéputé écologiste José Bové a regretté ce choix : « LGV Bordeaux-Toulouse : enquête publique défavorable, avis négatif de la Cour des comptes, mais accord du gouvernement. On marche à l'envers », a-t-il réagi sur Twitter.

Source : LeMonde.fr, 26 septembre 2015.

I. Compenser les inégalités entre territoires.

4. La recherche de l'équité territoriale.

- Objectifs pouvoirs publics:
 - réduire les inégalités entre régions,
 - revitaliser les espaces moins intégrés
- Accessibilité = enjeu majeur :
 - ports, aéroports, réseaux
 - LGV intègrent territoire au territoire national et à l'Europe

La nouvelle ligne améliorera l'attractivité économique des territoires desservis grâce à une réduction considérable des temps de parcours. La LGV assurera la liaison Paris-Bordeaux en 2 heures environ contre 3 heures aujourd'hui. Cette performance confère au rail un avantage comparatif significatif sur les autres modes de transport. En termes d'aménagement du territoire, la LGV SEA constituera un maillon de l'axe transeuropéen reliant, par la façade atlantique, les régions du nord de l'Europe avec le sud-ouest de la France et la péninsule

Ibérique¹. Le chantier, débuté en 2012, s'échelonnait sur 5 années pour permettre une mise en service en 2017. La LGV traverse deux régions (Centre-Val de Loire et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes), 6 départements et 113 communes. Son coût est estimé à 7,8 milliards d'euros.

¹. Péninsule au sud-est de l'Europe formée de l'Espagne et du Portugal.

Source : site officiel LGV SEA www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr.

I. Compenser les inégalités entre territoires.

4. La recherche de l'équité territoriale.

- Objectifs pouvoirs publics:

- réduire les inégalités entre régions,
- revitaliser les espaces moins intégrés

- Accessibilité = enjeu majeur :

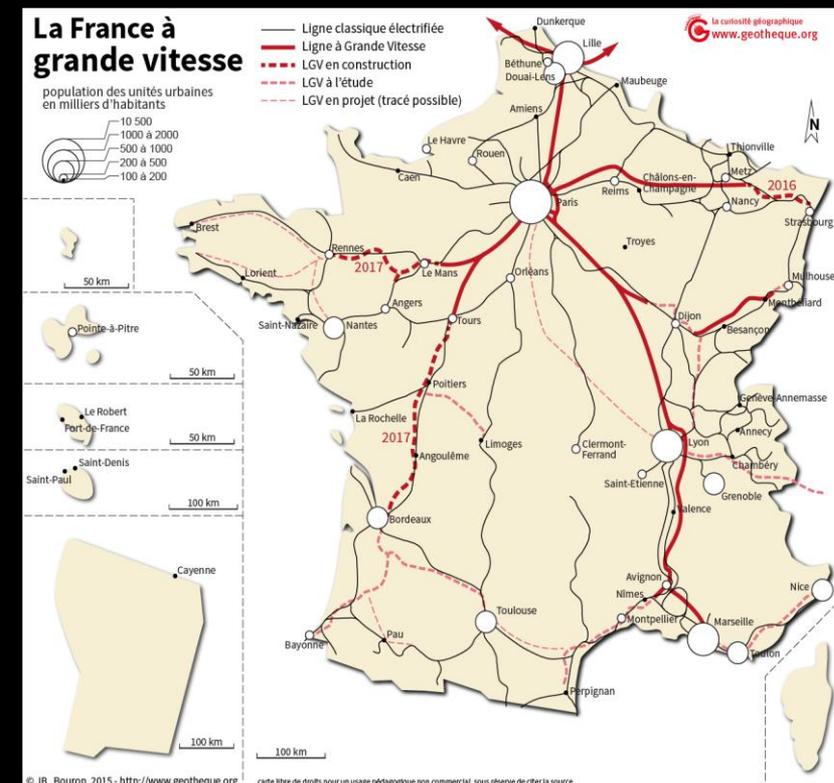
- ports, aéroports, réseaux
- LGV intègrent territoire au territoire national et à l'Europe



I. Compenser les inégalités entre territoires.

4. La recherche de l'équité territoriale.

- Objectifs pouvoirs publics:
 - réduire les inégalités entre régions,
 - revitaliser les espaces moins intégrés
- Accessibilité = enjeu majeur :
 - ports, aéroports, réseaux
 - LGV intègrent territoire au territoire national et à l'Europe



I. Compenser les inégalités entre territoires.

4. La recherche de l'équité territoriale.

- Objectifs pouvoirs publics:
 - réduire les inégalités entre régions,
 - revitaliser les espaces moins intégrés
- Accessibilité = enjeu majeur :
 - ports, aéroports, réseaux
 - LGV intègrent territoire au territoire national et à l'Europe
- Equité dans l'aménagement touche des domaines variés :
 - accès au soins,
 - transports,
 - enseignement ...

II. Dynamiser certains territoires.

1. Favoriser les espaces dynamiques.

- Faire face à la mondialisation :
 - territoires encouragés à innover
 - réseaux d'innovations soutenus par :
 - Etats,
 - Collectivités territoriales,
 - Union Européenne
- pôles de compétitivité et grappes d'entreprises

La ligne est-ouest va permettre de relier l'aéroport et le centre administratif au port en 26 minutes ! Levier indispensable pour notre économie tournée vers le tourisme et le tertiaire, le tramway va également renforcer l'attractivité de l'agglomération au plan international. Le réseau de tramway ainsi créé permettra de relier entre eux la plupart des grands pôles d'activités économiques du cœur de la métropole ainsi que les grands équipements d'accueil touristique. [...]

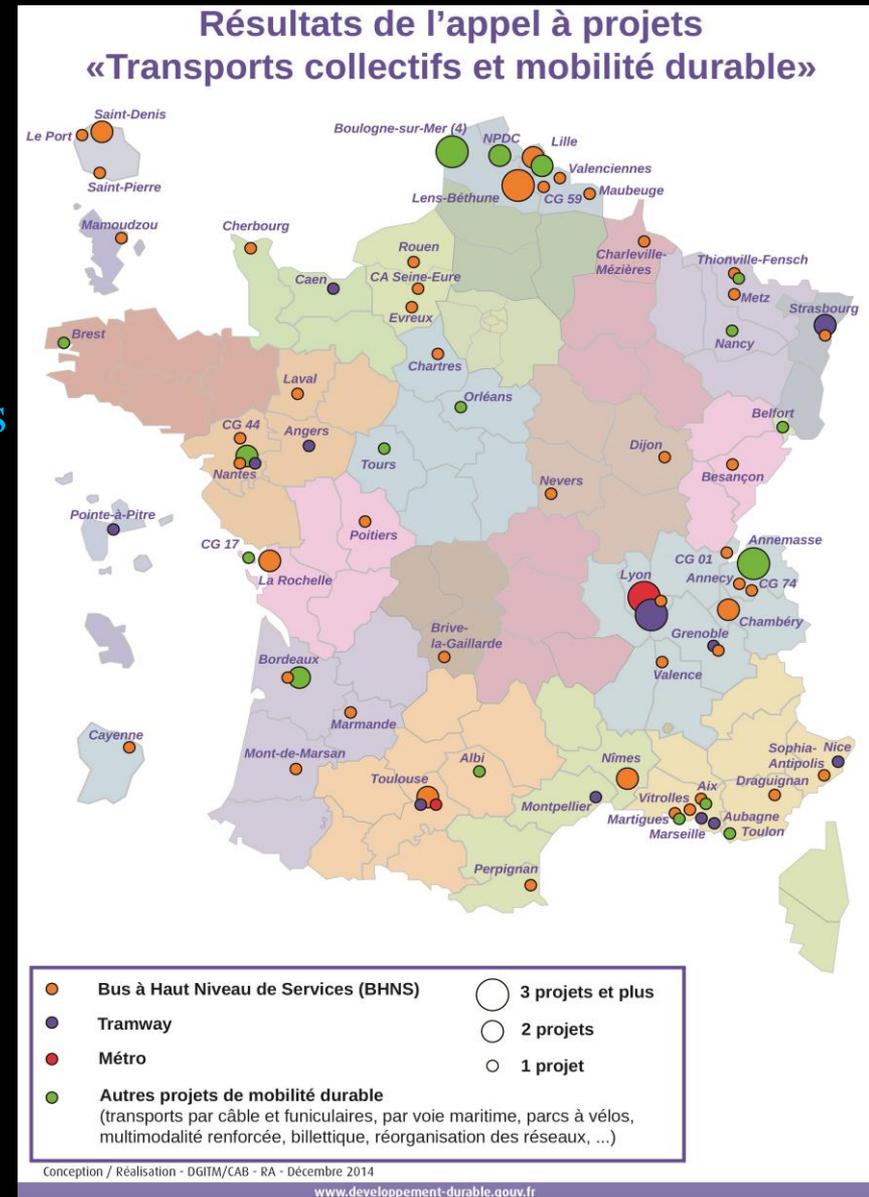
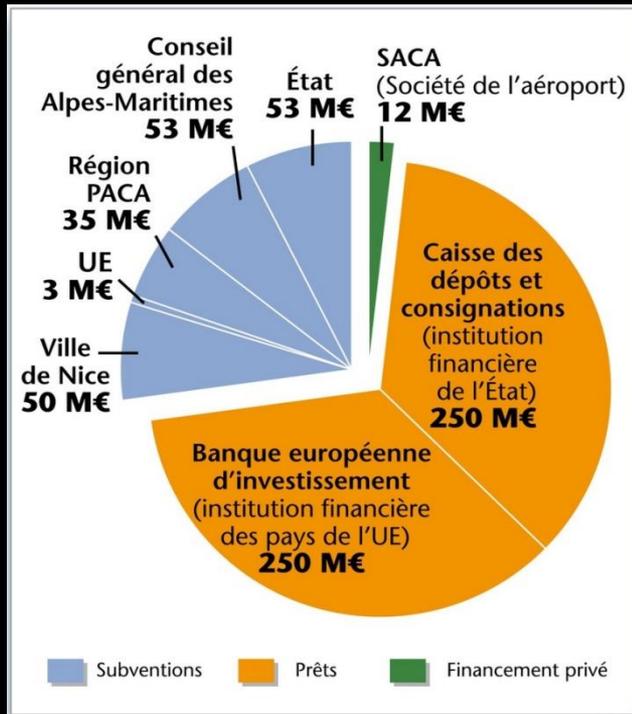
Certaines stations seront souterraines avec ascenseurs et caméras de vidéoprotection. Il s'agit d'assurer une plus grande mobilité avec la desserte des principaux pôles générateurs de déplacements (le port, l'aéroport,

le centre administratif, le quartier Grand Arénas, l'hôpital Lenval, la salle de spectacle Nikaïa, etc.), soit 210 000 personnes et emplois à moins de 500 mètres du tracé. Elle desservira la future technopole Nice Méridia, située dans la plaine du Var. Il y aura la création d'un pôle d'échanges majeur en plein cœur du quartier d'affaires Grand Arénas permettant les liaisons tram-avion (accès direct aux terminaux de l'aéroport), tram-bus (bus urbains et interurbains), tram-train (TGV et TER), tram-voiture (parc relais de 700 places et stations Autobleue [voitures électriques]), tram-vélos (Vélobleu).

II. Dynamiser certains territoires.

1. Favoriser les espaces dynamiques.

- Faire face à la mondialisation :
 - territoires encouragés à innover
 - réseaux d'innovations soutenus par :
 - Etats,
 - Collectivités territoriales,
 - Union Européenne
- pôles de compétitivité et grappes d'entreprises



II. Dynamiser certains territoires.

1. Favoriser les espaces dynamiques.

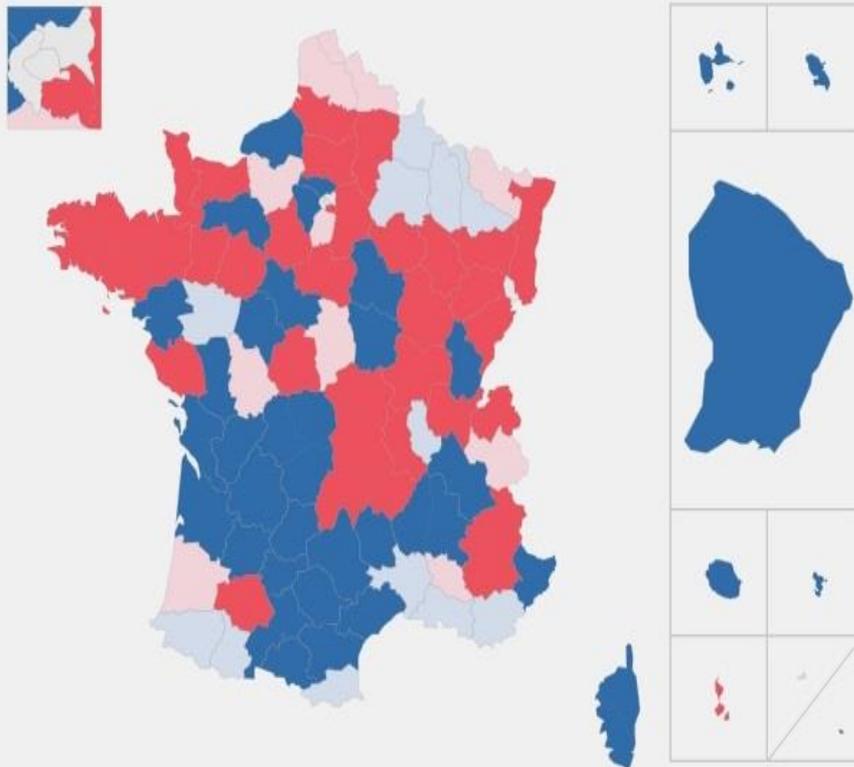
- Faire face à la mondialisation :
 - territoires encouragés à innover
 - réseaux d'innovations soutenus par :
 - Etats,
 - Collectivités territoriales,
 - Union Européenne
- pôles de compétitivité et grappes d'entreprises



II. Dynamiser certains territoires.

2. Insérer les territoires dans l'Union Européenne et dans le monde.

- Meilleure attractivité du pays :
 - échelle européenne
 - échelle mondiale
- attirer investisseurs en renforçant l'équipement :
 - réseaux numériques performants
 - bons équipement en voie de communication



CARTE DE SUIVI DE L'AVANCEMENT DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT:

Les informations sur les projets sont indicatives et sont susceptibles d'évoluer au cours de l'instruction des dossiers et de la réalisation des travaux.



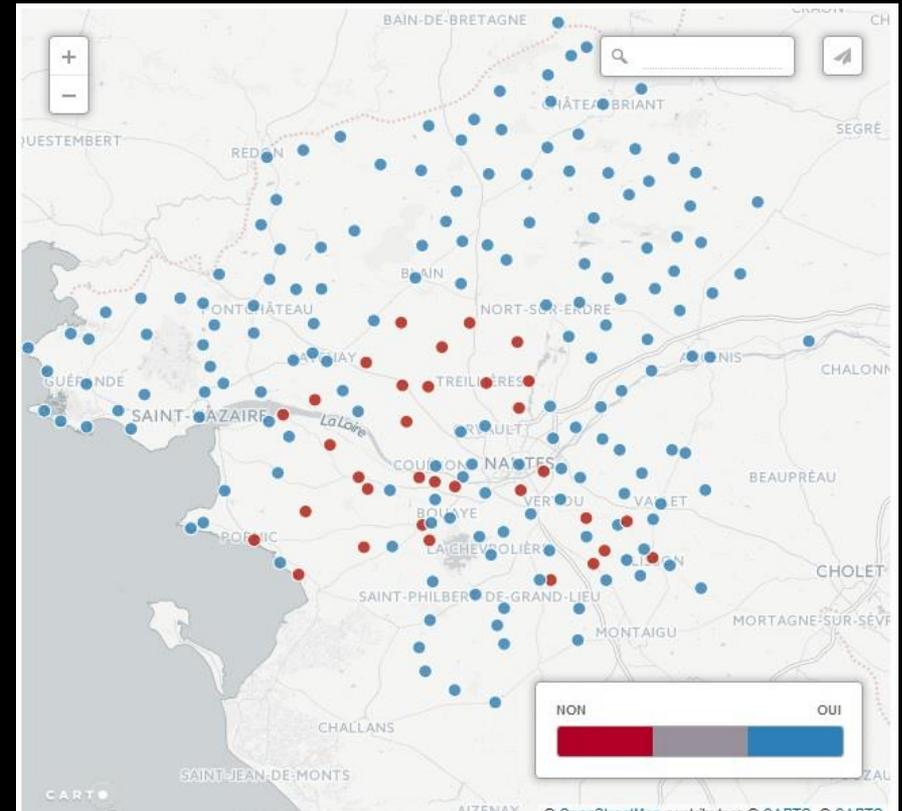
www.francethd.fr/le-plan-france-tres-haut-debit/la-carte-des-projets.html

III. Aménager en respectant l'environnement.

1. Une gestion durable des territoires.

- Prise en compte :
 - croissance éco
 - développement humain et social
 - protection environnement
- Préservation de l'environnement prévue par la législation :
 - échelles nationale / européenne
 - consultation citoyens

UN RÉFÉRENDUM SUR LE FUTUR AÉROPORT
DE NOTRE DAME DES LANDES ???
LA CLASSE POLITIQUE EN ÉMOI ...



III. Aménager en respectant l'environnement.

2. La ville durable.

- France = 90% urbains :
- ville = enjeu politiques d'aménagements
- écoquartiers :
 - habitat fonctionnel,
 - économies d'énergie
 - transports en mode doux



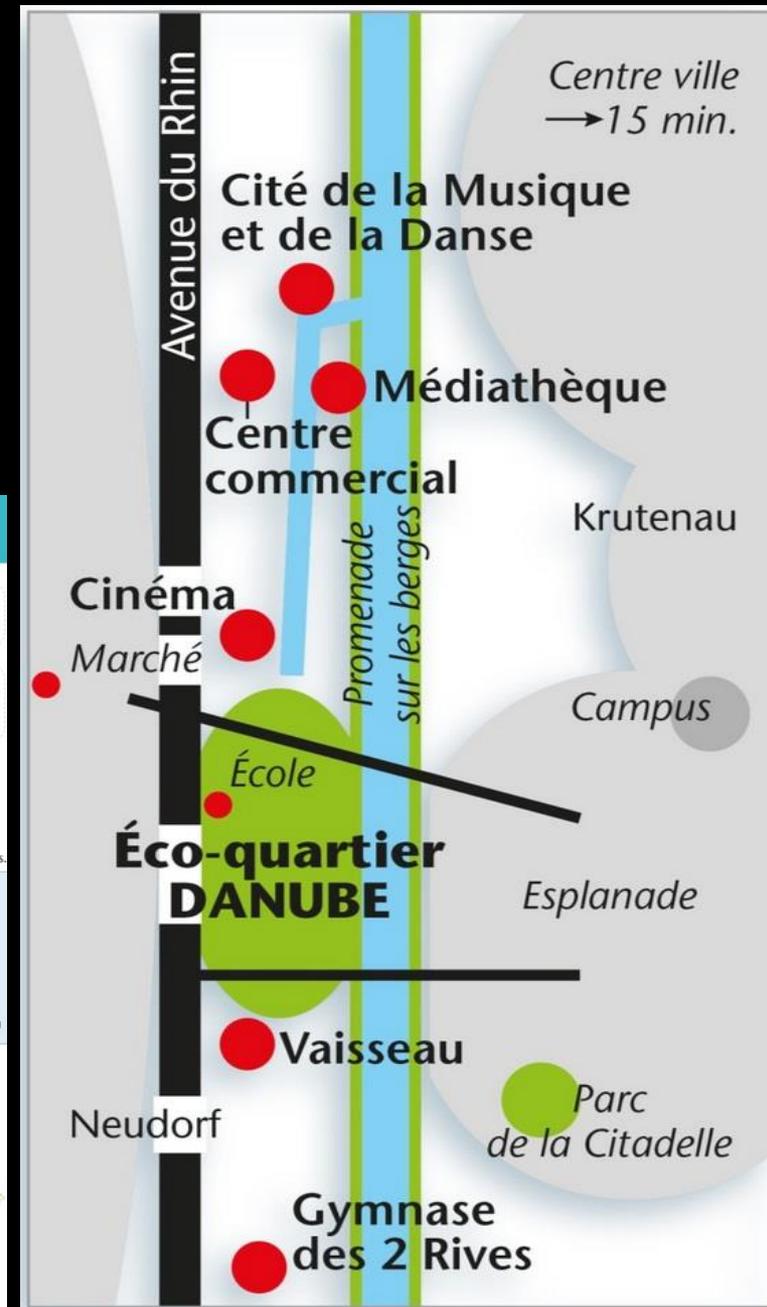
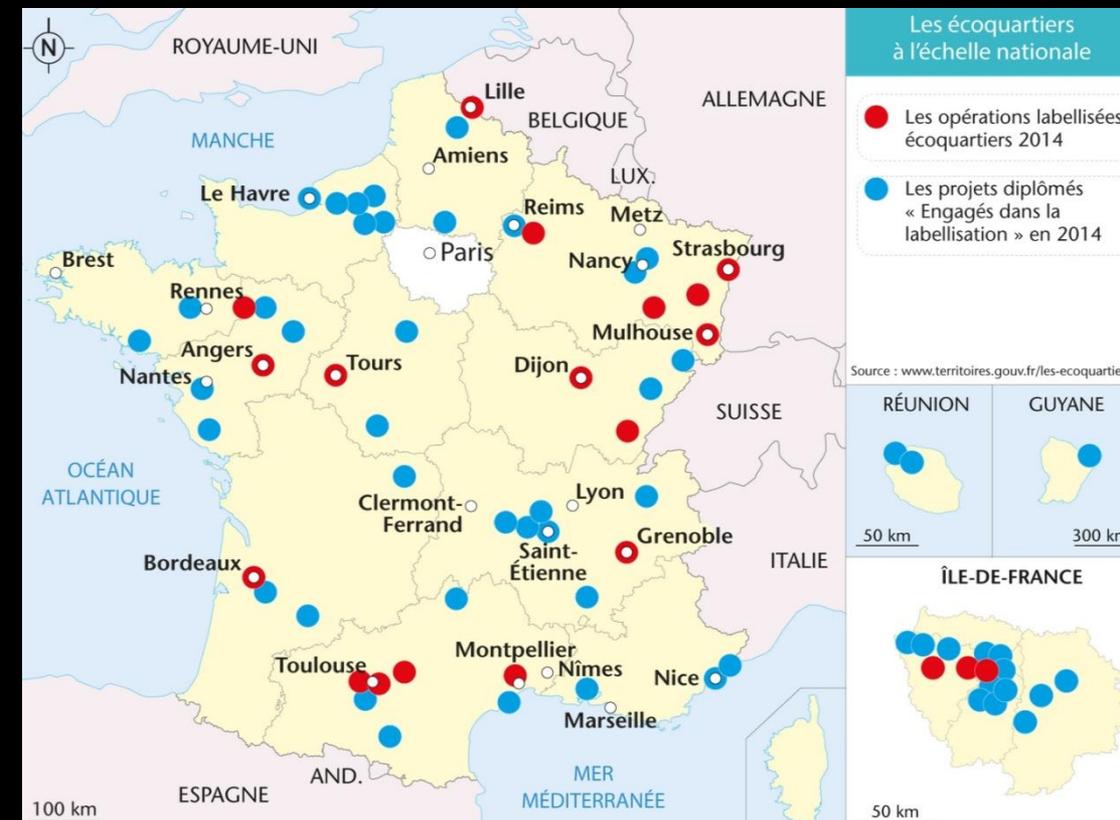
Ecoquartier Danube (Strasbourg)

- ❶ Friche où sera construite la 2^e phase du projet
- ❷ Bâtiments de la première tranche achevée en 2016
- ❸ Quartier des Deux-Rives (Cité de la musique et de la danse, médiathèque, centre commercial, cinéma...)
- ❹ Canal du Rhône au Rhin
- ❺ Centre-ville (cathédrale)
- ❻ Parc de la Citadelle (espace vert)
- ❼ Arrêt du tramway

III. Aménager en respectant l'environnement.

2. La ville durable.

- France = 90% urbains :
- ville = enjeu politiques d'aménagements
- écoquartiers :
 - habitat fonctionnel,
 - économies d'énergie
 - transports en mode doux



I. Un territoire marqué par des inégalités croissantes.

Les activités économiques se concentrent dans les grandes aires urbaines. Ces espaces reçoivent la majorité des investissements, notamment des investissements étrangers. Cela se traduit dans les paysages, avec les **aménagements** des quartiers d'affaires et des voies de communication.

De nombreux espaces sont moins intégrés au reste du territoire. Les inégalités se voient à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle locale. Les habitants des zones rurales n'ont pas accès aux mêmes services et aux mêmes infrastructures que ceux des villes.

Face à ces inégalités, des mesures sont prises à l'échelle locale, comme la **politique de la ville** dans les zones urbaines.

I. Un territoire marqué par des inégalités croissantes.

Un aménagement : action qui consiste à transformer l'espace pour répondre aux besoins des habitants.

La politique de la ville : politique mise en place par les pouvoirs publics dans les quartiers défavorisés pour réduire les inégalités.

II. Les nouveaux acteurs de l'aménagement.

L'État a longtemps défini de grandes **politiques d'aménagement du territoire**. Depuis les lois de **décentralisation** en 1982-1983, son rôle dans les politiques d'aménagement du territoire se réduit.

Le poids des acteurs locaux se renforce. Les **collectivités territoriales** (régions, départements, communes) cherchent à attirer des habitants et des entreprises et n'hésitent plus à faire le pari d'installer de grands aménagements culturels sur leur territoire. Différents acteurs s'affrontent parfois autour de projets d'aménagement.

L'Union européenne joue également un rôle important dans l'aménagement du territoire en France par des subventions, ainsi que par des aides pour développer l'emploi.

II. Les nouveaux acteurs de l'aménagement.

Les collectivités territoriales : régions, départements et communes. Elles ont des compétences (pour exercer un pouvoir de décision) et un budget.

La décentralisation : transfert de certaines compétences de l'État aux collectivités locales ou territoriales. Régions, départements et communes peuvent alors prendre des décisions au niveau local.

La politique d'aménagement du territoire : ensemble de mesures pour organiser la répartition des hommes, des activités et des équipements sur un espace.

III. Du rééquilibrage à la compétition entre les territoires.

La mondialisation renforce les inégalités entre les territoires. Afin de permettre l'installation des firmes transnationales et de faire face à la concurrence internationale, l'aménagement favorise la concentration des activités dans un nombre réduit de lieux (métropoles, **pôles de compétitivité**).

Dans le même temps, les acteurs de l'aménagement du territoire continuent à essayer de fournir un niveau de service équitable à la population sur le reste du territoire.

Un pôle de compétitivité : regroupement d'entreprises, de centres de recherche et d'universités, encouragés par l'État.